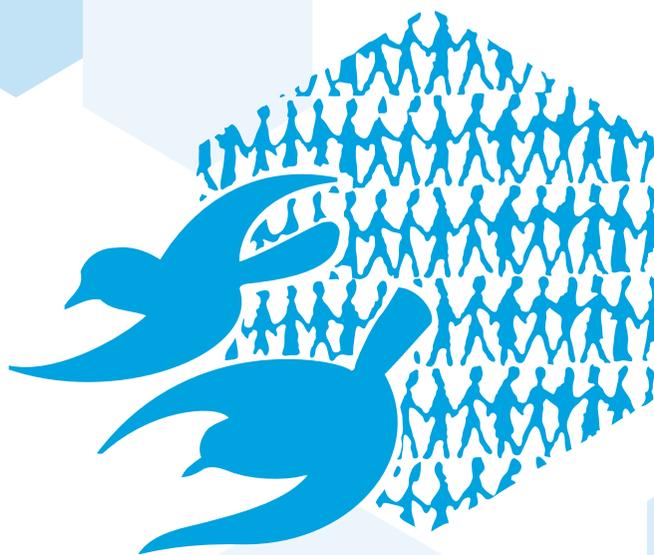


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Déséquilibre dans le marché matrimonial. Le cas de l'Italie

• Giuseppe DE BARTOLO

Université de Calabre, Italie

Dans les sociétés humaines, le choix du conjoint est limité par toute une série de normes, pas toujours explicites, qui varient de population à population. Ces normes commandent des choix parfois encouragés, parfois déconseillés, d'autres fois encore empêchés. L'union est souvent facilitée si les partenaires possibles possèdent certaines caractéristiques : par exemple, le voisinage spatial⁽¹⁾, une certaine affinité sociale et/ou économique, proximité d'âges... En plus des limitations au niveau individuel, il en existe d'autres qui se situent au niveau collectif, divers facteurs pouvant causer des déséquilibres importants parmi les contingents d'époux potentiels. Voyons, un peu plus dans le détail, de quelles façons ces déséquilibres peuvent se produire.

Dans les populations humaines, on sait que, dès la naissance, il existe un léger écart entre les sexes en faveur du sexe masculin, écart qui se maintient plus ou moins jusqu'à 20 ans. Puis, en raison d'une surmortalité masculine, le contingent féminin tend à s'étoffer toujours plus. Si une guerre peut aggraver ce déséquilibre, d'autres événements exceptionnels comme une migration, une fluctuation de la natalité passée et/ou de la nuptialité même peuvent, soit l'atténuer, soit l'augmenter.

Bien que la structure par sexe de la population ait un impact important sur la nuptialité⁽²⁾, les mécanismes de choix des partenaires peuvent aussi avoir sur cette dernière une certaine influence : la préférence, par exemple, des hommes pour des femmes plus jeunes qu'eux. Pour cette raison, la consistance numérique des groupes parmi lesquels, d'habitude, se forment les couples, peut avoir un impact important sur la constitution des noyaux familiaux. Supposons que les femmes, comme il arrive souvent, soient plus nombreuses que les hommes. Face à une situation de déséquilibre, elles peuvent soit différer le mariage, soit rechercher un homme dans un groupe d'âges plus élevés. Naturellement, les mécanismes de choix sont beaucoup plus complexes que ceux dont nous

⁽¹⁾ L'importance de ce facteur sur le comportement nuptial est mis en évidence dans le travail de J. Sutter (1958) « Evolution de la distance séparant le domicile des futurs époux (Loir et Cher, 1870-1954; Finistère, 1911-53) », *Population*, 2.

⁽²⁾ Pour éclairer cette affirmation, voyons d'un peu plus près quel est le rôle de la structure de la population dans la mesure de la nuptialité. Si l'on imagine le nombre des mariages comme les résultat du produit entre les quotients spécifiques de nuptialité et la structure de la population, il est clair qu'une variation de la structure, à égalité de propension, aura un impact sur le nombre total des unions. La structure agit aussi indirectement par son impact sur les propensions. On peut comprendre ce dernier aspect si l'on tient compte du fait que chaque quotient spécifique de nuptialité ne dépend pas seulement du rapport entre sexes mais aussi des quotients spécifiques de l'autre sexe. Pour ces aspects du problème du marché du mariage, voir : Wunsch G.J., Termote M.G. (1978) *Introduction to Demographic Analysis, Principles and Methods*, Plenum Press, New York, par.4.3.

venons de parler⁽³⁾. Nombreuses sont les études qui mettent en évidence l'impact que les déséquilibres matrimoniaux ont sur la nuptialité, du moins sur le calendrier de celle-ci, si ce n'est sur son intensité⁽⁴⁾.

I.- La mesure de la pression matrimoniale

On peut subdiviser en deux groupes les indicateurs qui permettent d'apprécier l'ampleur des tensions auxquelles peut être soumise la nuptialité.

Appartiennent au premier groupe les critères qui consistent en une simple évaluation des contingents matrimoniaux qui permettent de délimiter les opportunités de ce que nous pouvons appeler, de façon suggestive autant qu'imprécise, le marché du mariage. Plus précisément, en désignant par $M_{x,t}$ et $W_{y,t}$ les nombres d'hommes et de femmes, non mariés aux âges x et y respectivement, pendant l'année t , les indices de ce type se basent sur la confrontation entre les contingents $\Sigma M_{x,t}$ et $\Sigma W_{y,t}$ où les sommes sont étendues à des intervalles d'âges appropriés, ou sur la confrontation, pour chaque âge x , des contingents d'hommes célibataires $M_{x,t}$ et de femmes célibataires $W_{x-d,t}$ (où d représente la différence d'âge moyenne, en années, entre les époux).

Au second groupe appartiennent les indices grâce auxquels on essaie d'évaluer les déséquilibres en confrontant les mariages attendus (demande) et le contingent de personnes destinées au mariage (offre). Dans ce cas, la demande est évaluée à l'aide de matrices de taux de nuptialité, établies pour chaque sexe et qui expriment la propension effective au mariage des différents partenaires⁽⁵⁾.

Il convient cependant de remarquer que ces indices requièrent toute une série d'hypothèses et de simplifications et que souvent les mesures proposées ne sont pas toujours sur des principes rigoureux d'analyse démographique⁽⁶⁾. Il faut enfin mentionner les modèles de nuptialité qui, plus qu'aux déséquilibres du marché du mariage, s'intéressent à la mesure du phénomène en général et à la prévision des taux de nuptialité⁽⁷⁾.

(3) Voir, par exemple, les travaux de M. Bozon et F. Héran basés sur l'enquête INED de 1984, appelée « Formation des couples », qui font voir, pour la France après la Première guerre mondiale, l'évolution des mécanismes de choix du conjoint et les transformations dans les stratégies matrimoniales : Bozon, M., Héran F. (1987) « La découverte du conjoint. I. Evolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, 6, 943-985 ; (1988) « La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l'espace social », *Population*, 1, 121-150.

(4) Voir les travaux de : Jacobson P.H. (1959) *American Marriage and Divorce*, Rinehart, New York ; Carter H., Glick P.C. (1976) *Marriage and Divorce : A Social and Economic Study*, Harvard University Press, Cambridge ; Ackers D.S. (1967) « On measuring the demographic squeeze », *Demography*, 4(2), 907-924 ; Schoen R. (1983) « Measuring the tightness of a marriage squeeze », *Demography*, 20(1), 61-78.

(5) On trouvera une exposition synthétique de ces critères dans Muhsam H.V. (1974) « The marriage squeeze », *Demography*, 11(2), 291-299.

(6) Comme l'on sait, les quotients spécifiques de nuptialité masculins et féminins (de même que les quotients spécifiques de fécondité) ne peuvent être englobés en même temps dans les modèles démographiques. Toutefois, pour tenir compte des deux populations à la fois, on a proposé des quotients spécifiques qui ont au dénominateur leur moyenne. Ces mesures pourtant manquent de bases correctes d'analyse. Elles ont été utilisées par exemple par Schoen « Measuring the tightness... » (op. cit.). Ce dernier, pour mesurer la pression matrimoniale, a proposé un indice basé sur des quotients spécifiques de nuptialité calculés en utilisant au dénominateur la moyenne harmonique des deux populations.

(7) Sur les modèles de nuptialité, voir Henry L. (1972) « Nuptiality », *Theoretical Population Biology*, 3(2), 135-152 ; Pollard J.H. (1973) *Mathematical Models for the Growth of Human Population*, Cambridge University Press, N.Y. ; Goodman L.A. (1953) « Population growth of the sexes », *Biometrics*, 9(2), 212-225.

Dans cette communication, nous avons voulu examiner un autre aspect particulier du problème plus complexe du marché matrimonial, en étudiant les variations des déséquilibres qui se sont produits en Italie entre les contingents de gens destinés au mariage (célibataires hommes et femmes) en 1971 et en 1981. Cette étude a été faite en adoptant un critère particulier que l'on peut classer dans le premier groupe défini précédemment.

Les mesures les plus largement employées se basent sur le rapport entre les contingents d'hommes et de femmes compris dans des intervalles dans lesquels on se marie le plus fréquemment⁽⁸⁾. Ces intervalles sont souvent centrés sur un âge moyen au moment du mariage (moyenne arithmétique, médiane, modale). Mais certains auteurs ont recouru aux rapports entre les sexes par âge en tenant compte de la différence moyenne entre les âges des époux au moment du mariage⁽⁹⁾.

Une variante intéressante de cette dernière catégorie d'indices est celle adoptée par Hirschman et Matras pour l'étude des déséquilibres matrimoniaux américains.

Ces deux auteurs, après avoir repéré, aussi bien pour les célibataires hommes que pour les célibataires femmes, les âges les plus représentatifs au premier mariage (pour les hommes 18-26 ans, pour les femmes 17-23 ans) ont ensuite associé à chacun de ces âges ceux durant lesquels normalement se fait le choix du partenaire. Grâce à une telle grille, ils ont pu estimer la disponibilité des partenaires pour chaque âge considéré⁽¹⁰⁾.

Les mesures dont nous venons de parler ne permettent pourtant pas, à notre avis, une évaluation suffisamment réaliste de la disponibilité des partenaires car, comme l'ont observé Goldman et alii⁽¹¹⁾, elles se basent en général, ou bien sur les cohortes les plus récentes, excluant complètement les cohortes précédentes dont le poids sur le marché du mariage n'est pas négligeable, ou bien sur un écart moyen implicite et fixe des âges au moment du mariage entre hommes et femmes qui, bien qu'il soit resté relativement stable dans le temps (aux environs de 2 à 3 ans), présente cependant une assez grande

(8) Cf. : Ackers « On measuring the marriage squeeze... », op. cit. Cet auteur a analysé le marché du mariage aux USA de 1959 à 1966, faisant même des prévisions jusqu'en l'an 2000. Pour évaluer des déséquilibres matrimoniaux, il a adopté un indice basé sur la caractérisation des intervalles d'âges les plus significatifs pour la nuptialité (pour les femmes, l'intervalle 18-22 ans, pour les hommes, l'intervalle 20-25 ans, classes ayant en gros pour valeur centrale l'âge moyen au mariage). Dans de tels intervalles étaient compris 60 % environ des premiers mariages féminins et 50 % environ de mariages masculins pour la période 1959-64. Voir également Fernando D.F.S. « Changing nuptiality patterns in Sri Lanka between the censuses of 1971 and 1981 », International Population Conference, Florence, UIESP, vol. 3, 285-292, qui utilise comme indice de la disponibilité relative des deux sexes au premier mariage pour le Sri Lanka $M(20-34)/F(15-29)$. R. Parke et P. Glick (1967) « Prospective changes in marriage and the family », *Journal of Marriage and the Family*, 29(2), 249-256, emploient comme mesure de la pression matrimoniale le rapport entre les sexes au premier mariage entre les âges compris entre le premier et le troisième quartile.

(9) Voir le travail de R. Beaujot (1986) « Libération de la femme et marché matrimonial en Tunisie », *Population*, 4-5, 853-858. L'auteur, prenant en compte la différence moyenne entre les âges des époux en Tunisie (5 ans), a évalué la disponibilité au mariage par groupe d'âges en calculant le rapport entre le nombre de femmes dans un intervalle quinquennal d'âges et le nombre d'hommes dans l'intervalle.

(10) Voir Hirschman C., Matras J. « A new look at the marriage market and nuptiality rates 1915-1918 », *Demography*, 8(4), 549-569. Par exemple, pour les célibataires hommes de 21 ans, la disponibilité des célibataires femmes a été obtenue en divisant le nombre des célibataires femmes de 18, 19, 20, 21 ans par le nombre des célibataires hommes de 21 ans.

(11) Goldman N., Westoff C.F., Hammerslough C. « Demography of the marriage market in the United States », *Population Index*, 50(1), 5-25.

variabilité. C'est pourquoi Goldman et alii ont proposé un indice qui permet une évaluation des déséquilibres du marché du mariage pour tous les âges des partenaires et pas seulement pour certains âges. En outre, par rapport aux mesures examinées précédemment, leur indice, comme nous le verrons par la suite, présente la caractéristique de tenir compte non seulement du groupe disponible pour le mariage mais aussi du groupe « concurrent ».

II.- Application au cas Italien

La détermination des déséquilibres du marché du mariage en Italie dans les années 70 a été obtenue en adoptant le concept de disponibilité formulé par Goldman et alii.

La signification de l'indice que nous avons utilisé peut être mieux comprise grâce à l'exemple suivant. Pour une année donnée du calendrier, on considère les femmes de 20 ans et on suppose qu'elles choisissent normalement leurs partenaires parmi les hommes âgés de 21 à 23 ans. Pour pouvoir évaluer la concurrence qu'elles vont rencontrer dans leur choix, nous devons essayer de repérer les femmes disponibles pour les hommes de 21 à 23 ans. Supposons que les hommes de 21 ans se marient habituellement avec des femmes âgés de 18 à 20 ans; ceux de 22 ans avec des femmes de 19-21 ans; enfin ceux de 23 ans avec des femmes de 20-22 ans.

Ces groupes de femmes représenteraient donc ce que nous pouvons appeler « la concurrence » pour les femmes de 20 ans. Si nous rapportons maintenant les hommes de 21 ans aux femmes de 18-20 ans, on obtient le nombre d'hommes disponibles pour les femmes de 20 ans si ces dernières épousaient seulement des hommes de 21 ans, mais étant donné qu'elles peuvent choisir parmi des hommes de trois catégories d'âge, il s'ensuit qu'une mesure de la disponibilité globale peut être obtenue en faisant la somme des trois rapports que nous avons pu établir dans ce cas.

Plus précisément, en indiquant par M_x le nombre d'hommes d'âge x disponibles pour une femme d'âge y et par W_{mx} la concurrence des femmes correspondant à l'âge x de l'homme, il s'ensuit que la mesure de disponibilité RD_y pour une femme d'âge y sera de :

$$RD_y = \sum \frac{M_x}{W_{mx}}$$

la somme étant étendue à tous les rapports compatibles avec l'âge y ⁽¹²⁾.

Une mesure synthétique de la disponibilité peut être obtenue en calculant une moyenne des rapports RD_y , par exemple, une moyenne pondérée par des poids égaux au nombre des célibataires femmes dans chaque groupe d'âges.

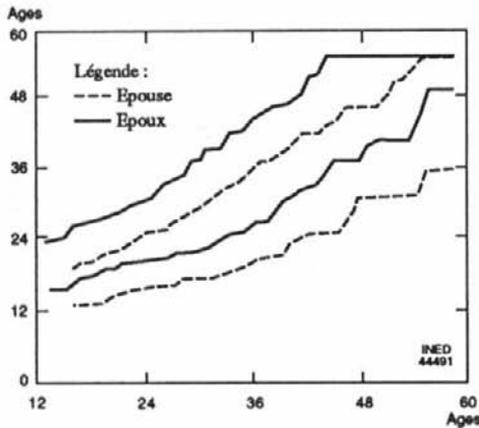
On procédera, pour les hommes, de la même façon. La méthode illustrée précédemment suppose la détermination des âges entre lesquels une personne choisit plus

⁽¹²⁾ L'indice proposé par Goldman et alii a été obtenu au contraire en rapportant les hommes disponibles par femme à une seule valeur représentant la concurrence moyenne pour une telle femme. Après vérification, les deux indices conduisent à des résultats substantiellement équivalents. Toutefois, celui que nous avons utilisé se caractérise par une plus grande facilité de calcul.

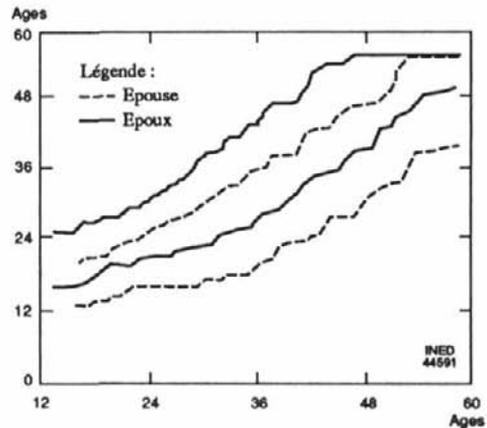
fréquemment son conjoint. Ceux-ci peuvent être obtenus grâce à la distribution double des mariages selon l'âge des époux. Goldman et alii ont calculé les intervalles en question en ne considérant, dans les différentes distributions, que les âges correspondant aux fréquences les plus élevées de mariages et en excluant donc les autres. Ce raisonnement suppose que les mariages observés dans ces autres âges n'ont pas résulté du libre choix des partenaires mais sont plutôt la conséquence des déséquilibres du marché.

Intéressons-nous maintenant à la question des limites d'âge des partenaires potentiels en adoptant la méthode illustrée précédemment. On ne considérera que les premiers mariages et on privilégiera la seule variable âge. D'autres particularités, par exemple l'instruction ou la distribution territoriale, seront examinées lors d'une recherche ultérieure.

Pour déterminer les âges limites, nous avons examiné les tables doubles des premiers mariages selon l'âge, publiées par l'ISTAT, lors des recensements de 1971 et 1981⁽¹³⁾. Les âges considérés vont de 17 à 60 ans pour les époux et de 14 à 60 ans pour les épouses. Dans chaque distribution ainsi conditionnée, nous avons exclu les âges qui présentent des fréquences inférieures à 2%. Les graphiques 1 et 2 illustrent les résultats obtenus et mettent en évidence une variation limitée de tous les intervalles d'âges entre les deux dates considérées. Cette caractéristique n'étonne guère si l'on tient compte du fait que les facteurs qui font varier le comportement matrimonial ont peu d'influence sur les valeurs extrêmes (celles prises en considération) des distributions étudiées de forme unimodale⁽¹⁴⁾.



Graphique 1.— Limites retenues pour les âges des épouses (des époux) pour chaque âge de l'époux (de l'épouse). Premiers mariages. Italie 1971



Graphique 2.— Limites retenues pour les âges des épouses (des époux) pour chaque âge de l'époux (de l'épouse). Premiers mariages. Italie 1980

⁽¹³⁾ Plus précisément, pour déterminer les limites d'âges de 1971, nous avons utilisé la table des premiers mariages de la même année, tandis que pour obtenir les limites d'âges de 1981 nous avons utilisé la table des premiers mariages selon l'âge de 1980.

⁽¹⁴⁾ En tenant compte de cette caractéristique, on pourrait donc adopter un schéma unique de limites d'âges pour la période toute entière.

TABLEAU 1.- RAPPORTS DE DISPONIBILITE POUR LE PREMIER MARIAGE (HOMMES POUR 100 FEMMES)
SELON L'AGE
ITALIE, 1971 ET 1981

Age des femmes célibataires	Hommes célibataires pour 100 femmes célibataires		Age des femmes célibataires	Hommes célibataires pour 100 femmes célibataires	
	1971	1981		1971	1981
14	120	130	38	77	64
15	120	130	39	75	65
16	127	130	40	78	74
17	123	122	41	78	71
18	111	126	42	65	68
19	116	114	43	64	68
20	103	104	44	63	73
21	96	91	45	67	82
22	96	91	46	70	86
23	86	97	47	72	83
24	90	83	48	65	83
25	90	86	49	65	81
26	79	76	50	65	74
27	83	77	51	65	74
28	89	81	52	54	74
29	79	71	53	50	59
30	79	73	54	50	59
31	90	66	55	50	49
32	78	75	56	50	45
33	86	75	57	50	40
34	76	60	58	37	30
35	73	67	59	19	30
36	75	60	60	19	25
37	75	70			

Le tableau 1 donne, pour 100 célibataires femmes de chaque âge, le nombre moyen de célibataires hommes disponibles aux recensements de 1971 et 1981, tandis que le tableau 2 indique la disponibilité des célibataires hommes, par classe d'âge, pour 100 célibataires femmes. Les valeurs de chaque classe ont été obtenues en faisant la moyenne pondérée de chaque valeur du tableau 1.

Comme on peut le constater, les femmes célibataires âgées de 15 à 19 ans bénéficient d'une disponibilité de célibataires hommes plutôt consistante. Pour les femmes cependant, la marché devient rapidement défavorable (à partir de 20 ans) et les déséquilibres s'accroissent avec l'âge et dans le temps. Dans le segment d'âges 20-39 ans, segment dans lequel normalement on se marie, les célibataires femmes, en 1981, se trouvaient dans une position plus défavorable comparativement aux femmes du même âge en 1971. Pour obtenir un indice unique de disponibilité des partenaires quel que soit l'âge, nous avons utilisé la moyenne pondérée des indices spécifiques, utilisant comme poids les effectifs de mariages de femmes célibataires. Ceci a été fait avec l'intention de donner un poids plus important aux classes les plus déterminantes au regard de la nuptialité. En effet, la classe 15-19 ans qui est, sans aucun doute, celle qui compte

TABLEAU 2.- RAPPORTS DE DISPONIBILITE POUR LE PREMIER MARIAGE (HOMMES CELIBATAIRES DISPONIBLES POUR 100 FEMMES CELIBATAIRES) SELON L'AGE - ITALIE, 1971 ET 1981

Age des femmes célibataires	1971	1981
15-19	119,7	124,8
20-24	95,2	94,5
25-29	84,7	79,5
30-34	82,1	70,0
35-39	74,1	65,3
40-44	69,7	70,8
45-49	67,9	83,0
50-54	58,6	68,0
55-59	40,8	38,6

TABLEAU 3.- PROPORTION DE CELIBATAIRES SELON L'AGE ET LE SEXE - ITALIE, RECENSEMENTS 1971 ET 1981 (EN POUR 100)

Age	Hommes		Femmes	
	1971	1981	1971	1981
15-19	99,3	99,3	93,6	95,4
20-24	86,6	87,6	56,5	58,8
25-29	45,7	46,0	23,2	23,4
30-34	22,2	18,9	14,5	11,8
35-39	15,1	11,7	12,7	9,2
40-44	12,2	9,8	12,9	8,6
45-49	11,1	9,0	13,8	9,1
50-54	10,2	8,5	13,8	10,2

Source : ISTAT-ITALIE.

TABLEAU 4.- RAPPORTS ENTRE LES INDICES DE DISPONIBILITE DES HOMMES ET DES FEMMES CELIBATAIRES - ITALIE, 1971 ET 1981

Age	Valeurs x 100	
	1971	1981
15-19	123,7	94,0
20-24	94,1	78,9
25-29	89,5	69,8
30-34	88,2	57,2
35-39	83,3	60,7
40-44	83,3	94,5
45-49	70,1	111,1
50-54	57,3	85,0
55-59	25,2	24,1

Note : Les valeurs supérieures à 100 indiquent que les femmes célibataires ont un marché plus favorable que celui des hommes célibataires.

les effectifs les plus nombreux, n'est pas aussi importante du point de vue des mariages qui s'y concluent. Les mariages qui se célèbrent dans cette classe représentent en gros la moitié des mariages de la classe suivante. Nous avons calculé une moyenne géométrique, qui nous a semblé la plus indiquée car les valeurs à synthétiser sont des rapports. Nous avons ainsi obtenu, pour 1971, un indice de 94,8 célibataires hommes pour 100 célibataires femmes et, pour 1981, une valeur de 94,6 célibataires hommes pour 100 célibataires femmes.

Il est difficile d'évaluer l'impact que ces déséquilibres ont sur le mariage, toutefois il est possible de mettre en évidence quelques corrélations. Par exemple, à l'aggravation du marché féminin du mariage précédemment illustré jusqu'à 40 ans entre 1971 et 1981, correspond une augmentation de la proportion de femmes célibataires jusqu'à 30 ans (plus marquée entre 20 et 25 ans) sur la même période. Par contre, à l'amélioration du marché de 40 à 55 ans, correspond une diminution de la proportion de femmes célibataires dans le même intervalle (tableau 3).

En calculant la disponibilité des femmes célibataires aux âges des hommes célibataires (valeurs non reportées ici), il est possible de confronter les deux marchés à un moment donné et d'évaluer ainsi lequel des deux est le plus favorable. Les résultats de cette confrontation (tableau 4) mettent en évidence une situation plus enviable pour l'homme que pour la femme (dans la mesure où, pour un homme d'un âge donné, la disponibilité de femmes d'âge approprié est supérieure à celle calculée pour une femme). Le même tableau met en relief une amélioration de la situation des femmes à partir de 40 ans de 1971 à 1981.